



CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA FORMATION À DISTANCE

Chers et chères collègues

Le 4 mai 1995, à l'occasion de l'assemblée de fondation du Conseil québécois de la formation à distance, un «besoin aigu de partage des informations» a été souligné par une très large proportion des participants. Six semaines plus tard paraissait le premier numéro de notre Bulletin de liaison; nous y annoncions, entre autres, une revue en préparation.

De la suite dans les idées... Le troisième numéro du Bulletin, en décembre dernier, prévoyait, «si la tendance se maintient», la parution très prochaine d'une première revue québécoise de la formation à distance. C'est donc avec une immense satisfaction, qu'avec le printemps de 1996, nous fêtons notre premier anniversaire et qu'enfin arrive DISTANCES. Pouvait-elle choisir meilleur moment, pour être lancée, qu'à notre assemblée générale annuelle?

J'en suis heureux et fier parce que, pour et grâce à nos membres, la réflexion, la recherche et l'intervention, la théorie et la pratique, ainsi que les perspectives de développement en formation à distance auront désormais un lieu ouvert pour se dire, êtres lues, discutées et comprises. Nul doute que DISTANCES jettera un éclairage nouveau et indispensable sur le paysage éducatif du Québec.

Spontanément, quand j'entends le mot «distances», c'est une musique et des paroles de Ferland qui me viennent en tête: «Ailleurs, c'est peut-être plus loin ou c'est peut-être à côté. Ailleurs, c'est peut-être avec moi, quelque part entre-nous. Faudrait y aller». C'est dire à quel pont ce mot est évocateur!!! Qu'on l'ait pluralisé laisse à chacun le soin d'en déterminer sa propre résonance... À moins que ce ne soit parce que madame Céline Lebel, son éditrice, tienne à nous en faire voir de toutes les couleurs... Une chose est certaine c'est que nous devons beaucoup la naissance de DISTANCES à sa vision et à sa ténacité.

Je souhaite donc longue vie à DISTANCES en remerciant à l'avance tous ceux et celles qui en seront les artisans.

François Dupuis  
Président du CQFD